Déc. 2020

La Lettre

de l'Artisanat du bâtiment, des TP et du paysage
en Pays de la Loire



#MARCHÉS PUBLICS
On vous aide à travailler avec vos entreprises locales
page 2

#AIDES AUX TRAVAUX : AVEC PLAISIR !
mais pas n'importe quoi, pas par n'importe qui !
page 2

#MIEUX CONNAITRE les entreprises artisanales :
Focus sur l'emploi
page 3

Un territoire, Une initiative
Avec «Action Coeur de ville», nous avons ré-appris à échanger
page 3

Edito

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de voir que les entreprises et collectivités locales se mobilisent pour permettre la continuité de l'activité du BTP ! Heureux aussi de la prise de conscience que l'artisanat de proximité est essentiel ! Car soyons honnêtes, l'année 2020 a été «particulière».

Après un arrêt brutal d'activité, le premier confinement a permis à chacun des maillons de la chaîne de la construction de mettre en place des protocoles sanitaires.

Ce second confinement démontre donc toute l'agilité de notre filière, qui aborde cette période hivernale avec des carnets de commande relativement encourageants, comme le prouvent les chiffres de notre enquête de conjoncture.

De très nombreux services au sein des collectivités locales sont également mobilisés pour que cette activité continue : les marchés publics, les procédures d'urbanisme, les contrôles des SPANC, les permanences dans les guichets "Habitat", l'accès aux déchèteries pour les PROs, … là encore, sans la volonté et l'engagement des élus pour assurer la continuité des services, de très nombreux chantiers auraient été bloqués.

Nous affirmons également notre solidarité avec nos collègues artisans commerçants ayant été contraints de fermer leurs portes et, nous le constatons sur le terrain, les collectivités sont mobilisées pour les TPE/PME de leur territoire, rivalisant d'ingéniosité pour des marchés de Noël virtuels ou des mises à l'honneur d'artisans locaux, dont ceux du BTP et Paysage.

Un engouement pour le "made in local" sans précédent qui correspond aux valeurs de proximité, de qualité, de préservation de l'environnement que nous défendons, qui fédère et qui rassure en cette période si particulière.

Gardons le cap de l'optimisme et formulons le vœu pour 2021 que cette tendance favorable se confirme et que les entreprises surpassent cette période mouvementée sans entamer leur enthousiasme !



Michel BROCHU
Menuisier-Charpentier (44)
Président
CAPEB Pays de la Loire

&

Martial BEDOUET
Paysagiste (49)
Président
CNATP Pays de la Loire



Continuons à aller de l'avant pour nos territoires. Plus forts, ensemble !

Marchés publics
On vous aide à travailler avec vos entreprises locales



Au cours de nos échanges réguliers avec les élus locaux, nous avons une demande récurrente : comment augmenter la proportion d'entreprises locales qui répondent aux marchés publics ?

1ère bonne nouvelle : dans le cadre du plan de relance, le **seuil des marchés publics de travaux** pouvant être passés de gré à gré a été relevé à 70 000 € HT pour les marchés conclus jusqu'au 10 juillet 2021.
=> De quoi faciliter l'accès aux marchés publics aux TPE/PME puisque « - de procédures » = « + de volontaires » !

2ème bonne nouvelle : ce seuil peut être appliqué aux lots d'un montant inférieur à 70 000 € HT si le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20% de la valeur du marché.
=> Tout le monde est gagnant puique les acheteurs limitent le temps de consultation nécessaire et le nombre d'artisans locaux à pouvoir répondre aux marchés est potentiellement plus grand.

3ème bénéfice : Les acheteurs publics doivent veiller "à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin."
=> Cette obligation devient opportunité car vous faites travailler plusieurs entreprises de votre territoire, donc vous valorisez la diversité locale et apprenez à mieux connaître les acteurs économiques locaux !

Alors ? On fait comment ?
Pour profiter de ces opportunités de «jouer local», la transparence et le bon usage des deniers publics sont incontournables. Pour cela, la solution la plus simple reste bien entendu la **consultation systématique de plusieurs entreprises et le référencement** (ou "sourcing") des entreprises locales.



Nous pouvons vous aider sur ce **référencement** mais aussi sur **votre communication auprès des entreprises locales** (notamment leur faire connaître vos marchés de travaux), et ce, quelle que soit leur taille. **Alors ? On s'appelle quand ?**



Aides aux travaux : avec plaisir !
mais pas n'importe quoi, pas par n'importe qui !

Cette fin d'année est marquée par une forte actualité en matière d'aides aux travaux : élargissement de la Prime RENOV' à de nouveaux bénéficiaires, augmentations liées au plan de relance, favorisation de la performance globale. En parallèle, le réforme du RGE se met progressivement en place avec une augmentation du nombre de catégories de travaux et un renforcement des audits de contrôles.

Alors que les **entreprises artisanales locales sont en train d'assimiler ces évolutions** pour s'en faire le relais auprès des particuliers, **des éco-délinquants sont toujours présents sur le terrain.** Continuant le démarchage téléphonique malgré son interdiction, trouvant les failles dans les dispositifs, ils continuent d'assurer des travaux qui sont de piètre qualité et sont financés par les subventions à 100%.

Qui est vraiment gagnant dans cette opération ?

Sous l'impulsion du programme SARE, **les collectivités locales organisent la riposte**, notamment via une plate-forme de rénovation thermique, un guichet unique de l'habitat, en complément d'une OPAH… soutenant ainsi les entreprises locales dans l'information à apporter aux particuliers.

Gageons que ces guichets uniques seront également un rempart contre les éco-délinquants.

Pour vous y aider, la CAPEB intervient sur les territoires pour contribuer à l'implication des entreprises artisanales dans le dispositif local. Cette intervention a pris plusieurs formes selon les besoins des collectivités demandeuses :

- contribution à l'élaboration du cahier des charges de consultation et à la définition des aides locales,
- contribution à l'information et animation des pros,
- organisation de formations,
- organisation et relais d'invitation de réunions d'informations...

Des partenariats durables se tissent sur les territoires. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir +

Mieux connaître les entreprises artisanales

Comme chaque rentrée depuis 20 ans, la CAPEB Pays de la Loire a réalisé une enquête. Près de 1000 chefs d'enterprises de la région ont répondu, donnant ainsi un état des lieux de la situation réelle des entreprises, de l'activité et une vision des perspectives du secteur.

Consultez la synthèse sur :
https://bit.ly/EnqueteCAPEB2020

10 écrans de chiffres clés sur :

- la conjoncture et la situation économique des entreprises
- le marché et l'activité
- l'emploi et le besoin de main d'oeuvre
- un focus sur la crise covid-19
- les évolutions sociologiques.

Des entreprises locales, de l'emploi local

Les entreprises artisanales du bâtiment, des travaux publics et du paysage créent de l'emploi, de proximité et non-délocalisable.

5,1 salariés en moyenne
79% en **CDI**
14% en **apprentissage**

Bonne nouvelle : il y a des emplois, des possibilités de reconversion et une diversité de métiers

12% des entreprises n'ont pas réussir à pourvoir un poste en 2020
34% des entreprises veulent recruter dans les prochains mois

Nous pouvons vous indiquer les besoins plus précis sur votre territoire, ainsi que les solutions de formation à disposition. N'hésitez pas à nous contacter. Nous avons tous à y gagner !

Un territoire, Une initiative

> « Avec « Action Coeur de ville » nous avons ré-appris à échanger



RENCONTRE avec Ludovic HOCBON

Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-vendée,

Maire de Fontenay-le-Comte

La ville de Fontenay-le-comte s'est emparée dès 2018 du dispositif «Action Coeur de Ville» pour renforcer son attractivité. Aujourd'hui, ce sont 27 actions autour de 5 axes : habitat, commerce, mobilité, cadre de vie et services qui entrent en phase de déploiement.

« Si l'échange avec les entreprises artisanales du bâtiment était naturel pour l'axe «habitat», nous avons rapidement pris conscience qu'ils avaient un rôle à jouer aussi sur les 4 autres : réhabilitation des commerces, travaux d'aménagement pour la mobilité ou encore travaux d'accessibilité pour les services... avec les TP et les paysagistes, ils sont partout !

Le dispositif étant justement basé sur le partenariat et la co-construction, nous avons appris à connaître ces professionnels engagés mais aussi à les impliquer plus tôt et plus largement que le «simple» appel d'offre. C'est devenu une évidence que nous n'aurions pas saisi sans «Action Coeur de Ville» !

En savoir plus sur le programme «Action coeur de ville»
www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville

En savoir plus sur le programme «Petite ville de demain»
www.cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-accelerer-les-transitions-dans-les-territoires-ruraux

Après «Action Coeur de Ville», l'État a créé «Petites Villes de Demain» pour accompagner 1000 collectivités, réunies en binôme commune(s)-intercommunalité.

La CAPEB salue les initiatives permettant un échange avec les entreprises artisanales du territoire et appelle de ses voeux toutes les démarches de co-construction.

Pays de Fontenay-Vendée

Ensemble, soutenons la proximité

En cette fin d'année particulière, il est essentiel de **soutenir les entreprises de proximité car chacune d'elle est essentielle** pour faire vivre votre territoire.

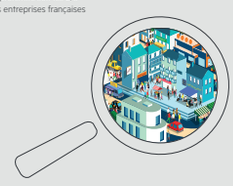
La CAPEB et la CNATP sont membres de l'**U2P (Union des Entreprises de proximité)** qui représente et défend l'ensemble des entreprises artisanales et professions libérales.

L'économie de proximité en chiffres

ENTREPRISES
2,3 **MILLIONS**
d'entreprises de proximité soit les 2/3 des entreprises françaises

ACTIVITÉ
600 **MILLIARDS €**
de chiffre d'affaires

MÉTIERS
+ DE 400 **MÉTIERS**
représentés



U2P union des entreprises de proximité

EFFECTIFS

6 **MILLIONS D'ACTIFS**
(chefs d'entreprise, conjoints, salariés, apprentis) soit 21 % de la population active

4 **MILLIONS DE SALARIÉS**
soit 25 % du total des salariés du secteur marchand en France

200 000 **APPRENTIS**
soit 48 % du nombre total d'apprentis en France

91 000 **CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION**
soit 54 % du total des contrats de professionnalisation

700 000 **FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE**
42 % des professionnels libéraux, 38 % des commerçants et 23 % des artisans, contre 19 % en moyenne dans l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés

PRÉSIDENT : Michel BROCHU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Bruno LECLERC

02 40 89 71 47
1, rue Louis Marin
44200 NANTES
capeb@capeb-paysdelaloire.fr

En région Pays de la Loire

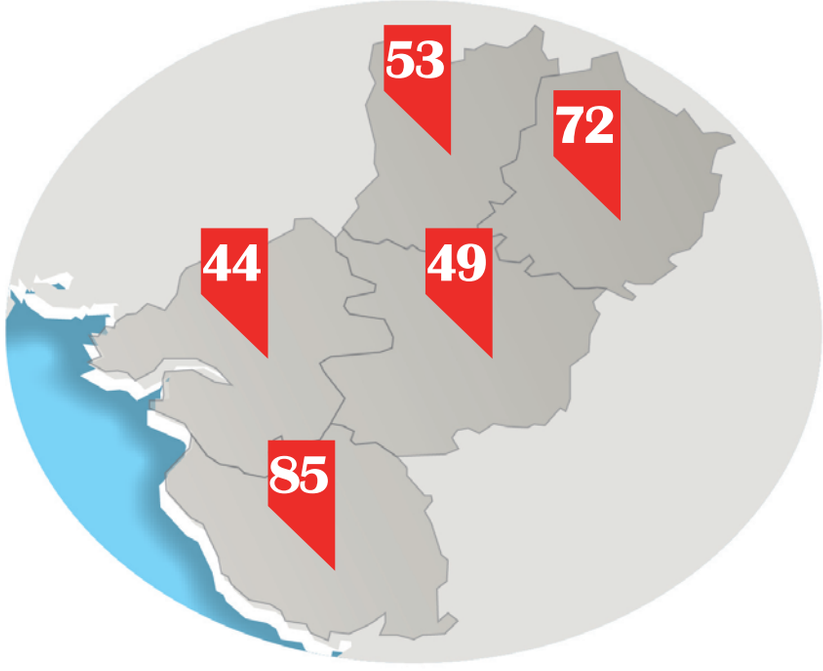
La CAPEB défend près de **22 000 entreprises** du bâtiment de moins de 20 salariés.

Elle fédère près de **6500 entreprises**.

Elle regroupe les **5 CAPEB départementales** implantées sur le territoire ligérien.

Elle est administrée par **250 artisans élus** et emploie près de **90 collaborateurs.**

Contacts départementaux



44 Loire-Atlantique
www.capeb-loireatlantique.fr
Président : Jean-Marc Pernot
Référente : Virginie Senlis
• 02 40 08 99 60
• v.senlis@capeb44.fr

49 Maine-et-Loire
www.capeb-maineetloire.fr
Présidente : Christelle Delouche
Référent : Gilles Hamon
• 02 41 368 368
• gilles.hamon@capeb49.fr

53 Mayenne
www.capeb-mayenne.fr
Président : Yves Maillard
Référent : Dominique Marquand
• 02 43 49 38 00
• dominique.marquand@capeb-mayenne.fr

72 Sarthe :
www.capeb-sarthe.fr
Présidents : Loïc Yvon & Bruno Hatton
Référente : Aurélie Gourmel
• 02 43 520 520
• a.gourmel@capeb-sarthe.fr

85 Vendée :
www.capeb-vendee.fr
Présidente : Lucie Amelineau
Référente : Cécile Henriat
• 02 51 62 38 74
• cecile.henriat@capeb-vendee.fr

Conception : CAPEB Pays de la Lore - Crédit photos : Stocklib / Freepik by macrovector - ibrandify - upklyak - www.slon.pics